



Communication thérapeutique et hypnose médicale — Module 1

3 jours 21,00 heures

Programme de formation

Public visé

Les professionnels de santé, les psychologues, les psychothérapeutes en exercice. Nous étudions au cas par cas les demandes des étudiants.

Pré-requis

Aucune compétence en hypnose médicale n'est requise au préalable de la formation.

Informations sur l'admission

Documents à nous transmettre (si première inscription à l'AREPTA) :

- Une copie de votre ou de vos diplôme(s) de professionnel de santé ou de psychologue
- L'attestation ARS avec votre numéro ADELI ou RPPS ou, à défaut, un CV et une lettre de motivation

L'adhésion annuelle à l'AREPTA est **gratuite et automatique pour les personnes qui s'inscrivent à titre individuel à cette formation**. Elle donne accès aux visioconférences et supervisions, organisées un jeudi par mois environ, de septembre à juin.

Elle permet également de bénéficier de réductions sur les événements et les séminaires proposés tout au long de l'année.

À noter : les déjeuners sont inclus dans le tarif.

Objectifs pédagogiques

MODULE 1

- **Acquérir les bases de la communication hypnotique**, en comprenant les différents courants de l'hypnose, les principes du langage hypnotique et le cadre éthique de son application.
- **S'initier aux techniques fondamentales de l'hypnose médicale**, notamment l'hypnose conversationnelle, l'utilisation du langage corporel et l'adaptation des outils au contexte thérapeutique.
- **Développer une posture thérapeutique adaptée**, en intégrant les dimensions verbales, non verbales et corporelles, et en apprenant à structurer et conduire une séance hypnotique.
- **Comprendre la communication thérapeutique** comme une co-influence centrée sur un objectif de coopération.

Description / Contenu

MODULE 1

Jour 1 : Présentation générale de l'hypnose et de la communication hypnotique

AREPTA 5 rue Roland Garros Bâtiment G, 44700 Orvault

Tél : 06 14 35 77 75 - Fax :- Email : secretariat.arepta@gmail.com - SIRET : 412 961 039 00069

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52440291344 auprès du préfet de Loire Atlantique





1. Histoire de l'hypnose et nature de l'hypnose médicale,
2. Présentation de Milton Erikson et de ses apports en hypnose médicale,
3. Observation du langage psychocorporel du sujet (le VAKOG),
4. Observation du langage du patient et mise en pratique par exercice du bon souvenir,
5. Apprentissage d'un langage basé sur la sensorialité.

Jour 2 : rhétorique hypnotique

1. Qu'est-ce qu'une expérience sécuritaire : réflexion sur l'objectif et le contenu d'une séance d'hypnose,
2. Comment se synchroniser au niveau postural, paraverbal et verbal avec le patient,
3. Quand et comment utiliser un mode de communication indirect pour favoriser le travail hypnotique,
4. Quelles sont les techniques à utiliser pour les phases d'induction, de travail et de réassociation au cours d'une séance.

Jour 3 : posture de l'autohypnose

1. La posture du thérapeute,
2. La synchronisation posturale avec le patient y compris en situation de crise,
3. Les techniques d'ancrage et de stabilisation,
4. Qu'est-ce que l'auto hypnose et ses indications ?
5. Acquisition des techniques de l'autohypnose.

- **Des évaluations formatives ont lieu tout au long de ce module.**

Modalités pédagogiques

La méthodologie pédagogique de ce programme de formation privilégie une approche pragmatique et opérationnelle. Les concepts théoriques sont systématiquement consolidés par des exercices pratiques, des études de cas cliniques et des démonstrations interactives.

Une bibliographie sélective est fournie par chaque intervenant, en lien avec sa spécialité et son module d'enseignement.

En complément des sessions de formation, les participants ont l'opportunité d'assister à des **conférences thématiques** et de participer à des **groupes de supervision** afin d'optimiser leurs compétences professionnelles.

Moyens et supports pédagogiques

Chaque formateur met à disposition un ou plusieurs supports pédagogiques détaillés, permettant aux apprenants de suivre la progression du programme au quotidien. Ces ressources sont archivées dans les espaces extranets individuels des participants, garantissant ainsi un accès permanent à l'ensemble du contenu pédagogique.

Modalités d'évaluation et de suivi

Une évaluation continue est réalisée par les formateurs à chaque session par des grilles de notation reprenant chaque compétence à acquérir.

**Déroulement des épreuves d'évaluation:**

Dans le cadre de votre cycle de formation, il est demandé de rendre un **livret** (*voir exemple à télécharger ci-dessous*) comprenant un glossaire à compléter et trois analyses de situations expérientielles à écrire. Vous serez accompagné par un formateur référent. L'évaluation finale donnera lieu à une mise en pratique évaluée à partir de la grille d'observation. Cette situation sera appréciée par un professionnel référent en hypnose médicale.

[Le livret d'évaluation, à télécharger](#)

Informations sur l'accessibilité

Nos installations sont entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute demande spécifique liée à un handicap ou une allergie, nous vous invitons à nous contacter. Notre équipe s'engage à mettre en place les dispositions nécessaires pour garantir votre confort et votre sécurité lors de votre visite.